



Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger
123, rue Principale
Saint-François-Xavier-de-Viger (Québec) G0L 3C0
Téléphone et télécopieur : 418 497-2302
Courriel : munstfrancois@munstfrancoisxv.gc.ca

Le 10 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président,
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes,
377, rue Bank,
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Sauvons Postes Canada- Non aux compressions

Monsieur

Vous trouverez ci-jointe, copie de la résolution adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 octobre 2014 portant les numéros 2014-10 -190 (9) concernant le sujet énuméré en rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs

c.c. : Madame Lisa Raitt, ministre des Transports

Monsieur Denis Lemelin, président syndicat des travailleurs et travailleuses de la poste

Monsieur François Lapointe, député fédéral Kamouraska-Rivière-du-Loup

Monsieur Brad Woodside, président Fédération canadienne des municipalités

Yvette Beaulieu
Yvette Beaulieu
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

p.j. : (1)

Province de Québec
MRC de Rivière-du-Loup
Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger
123, rue Principale
Saint-François-Xavier-de-Viger (Québec) G0L 3C0
Téléphone et télécopieur : 418 497-2302
munstfrancois@munstfrancoisxv.qc.ca

EXTRAIT DE COPÎE CONFORME DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Viger, tenue dans le lieu ordinaire du conseil, jeudi , le 6^{ème} jour d'octobre 2014, à 20h..

Sont présents	Monsieur le maire	Yvon Caron
	Messieurs les Conseillers	Jean Bernier Rock Lemelin
	Madame la Conseillère	Josée Plourde

Sont absents les conseillers : Stéphane Boucher, Nathalie Boucher, (raison de santé.) et Sony Sirois (extérieure de la municipalité)

Formant quorum sous la présidence de M. le maire Yvon Caron.

La directrice générale Yvette Beaulieu est aussi présente

2014-10-190 (9) **SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS**

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;